



Paris, le 29 juillet 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Xavier DARCOS soutient les chefs d'entreprises des PME et TPE dans leur préparation à la pandémie grippale

Afin de mieux informer les dirigeants des PME/ PMI et de TPE sur la pandémie grippale et ses conséquences, Xavier DARCOS a demandé aux services du ministère du travail de préparer une plaquette explicative simplifiée (voir pièce jointe) afin de permettre aux chefs d'entreprises concernés de préparer un Plan de Continuité d'activité (PCA).

Ce document tiré à plus d'un million d'exemplaires sera envoyé à tous les employeurs cotisant aux URSAFF grâce au réseau ACOSS.

La distribution de la plaquette s'organisera comme suit :

Le 3 août : envoi aux entreprises de plus de 50 salariés ;

Le 20 août : envoi aux entreprises de plus de 9 et moins de 50 salariés;

Le 10 septembre : envoi aux entreprises de moins de 10 salariés.

De plus, ce document sera consultable dès aujourd'hui sur le site Internet www.travailler-mieux.gouv.fr et sur le site www.pandemie-gripalle.gouv.fr.

Contacts presse

Cabinet de Xavier DARCOS : Pôle communication - 01 44 38 22 03

www.travail-solidarite.gouv.fr